

L'ADMINISTRATION EN LIGNE : LE WEB AU SERVICE DES CITOYENS

Un parcours guidé dans les archives de l'internet

Les « archives de l'internet » sont constituées de sites internet français archivés par la Bibliothèque nationale de France au titre du dépôt légal. Elles peuvent être consultées dans les salles de recherche des différents sites de la BnF ainsi que dans des établissements partenaires en région ([conditions d'accès et modalités de consultation sur le site web de la BnF](#)).

Les parcours guidés des archives de l'internet sont des sélections de sites collectés par la BnF. Sans vocation à l'exhaustivité, ils permettent de découvrir la richesse et la variété des archives sur des sujets choisis par des bibliothécaires.

Pour toute question, contacter : depot.legal.web@bnf.fr



Le web contribue à modifier les relations entre une administration modernisée et des usagers considérés aussi comme des citoyens. Ces derniers sont encouragés à participer à la vie publique, en utilisant les nouveaux moyens d'expression offerts par les technologies numériques.

Dans le même temps, la dématérialisation des services publics devient un objet de réflexion et de débats, dont s'empare la société civile. L'internet se fait l'écho de ces évolutions.

A propos de ce parcours

Mise en place en 1998 dans le cadre du Programme d'action gouvernemental pour la société de l'information (PAGSI), l'administration en ligne a connu une forte expansion ces dernières années, marquée, notamment, par une offre accrue de services destinés aux internautes. Ce parcours guidé souhaite montrer les différentes facettes de l'administration en ligne, et rendre compte de son développement, de ses mutations, et de ses enjeux démocratiques.

Le début du parcours guidé propose un panorama des différents sites internet publics, à l'échelon national et territorial, et s'intéresse au rôle de l'administration en ligne en matière de diffusion de l'information et de la documentation officielles, dans un contexte où s'affirme une exigence de transparence dans le domaine de l'action publique. En mettant gratuitement à la disposition des usagers un nombre croissant de publications officielles et de données publiques facilement réutilisables, l'administration en ligne participe à la mise en œuvre effective du droit des usagers à l'information. Si les sites internet officiels constituent des outils de documentation, ils sont utilisés aussi comme moyen de communication par les administrations. De ce fait, leur contenu est susceptible de subir d'importantes transformations. La mémoire de l'administration en ligne est donc fragile, et il est nécessaire d'envisager la question de sa préservation, garantie d'une pérennité d'accès aux informations et aux documents officiels numériques.

Le deuxième axe du parcours est consacré à la dématérialisation des services publics, une caractéristique essentielle de l'administration en ligne. La présence des services publics sur l'internet facilite leur repérage, d'autant que l'ergonomie des sites officiels fait l'objet d'une amélioration progressive. Un accompagnement numérique des administrés est mis en place afin de les aider à mieux connaître le paysage administratif français et le fonctionnement des institutions. L'administration en ligne vise à offrir aux usagers un « service public d'accès au droit », en diffusant une information juridique clarifiée. Enfin, les internautes peuvent effectuer de nombreuses

démarches depuis leur domicile. Outre le portail officiel Service-public.fr, symbole du processus de dématérialisation des services publics, les archives de l'internet montrent qu'il existe de nombreux services en ligne, destinés aux particuliers comme aux professionnels, qui permettent une simplification des démarches administratives.

Le troisième axe du parcours montre la place centrale de l'utilisateur au sein de l'administration en ligne. Son déploiement s'inscrit dans une réflexion plus générale sur l'amélioration des relations entre l'administration et les usagers, entamée dès les années 1970, avec la création du Médiateur de la République, et poursuivie, notamment, avec l'adoption de la Charte Marianne en mars 2004. L'internet apparaît comme un vecteur de la modernisation de l'administration, dont l'objectif est d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers, tout en réduisant les déficits publics. À l'échelon national comme à l'échelon local, l'administration en ligne prend en compte les besoins de l'utilisateur, liés à sa vie quotidienne. Elle propose également des informations et des services de plus en plus personnalisés et ciblés, en fonction de demandes spécifiques.

L'administration en ligne établit, virtuellement, un lien de proximité avec les usagers, considérés comme des citoyens. Invités par les pouvoirs publics à s'exprimer sur certains sujets, ces derniers utilisent aussi le Web pour prendre, de leur propre initiative, la parole dans le débat public. C'est toute la question des enjeux démocratiques de l'administration en ligne, dernier axe du parcours guidé, qui est alors posée. Si l'administration numérique encourage les interactions entre pouvoirs publics et usagers, et peut favoriser, de ce fait, une participation renouvelée des citoyens à la vie publique, sous forme d'une « démocratie en ligne », elle suscite également des interrogations, voire des inquiétudes, en matière de protection des droits des individus et des données personnelles. Par ailleurs, le développement de l'administration en ligne se heurte aux « fractures numériques », et la dématérialisation des services publics fait naître des craintes quant à la disparition des services publics physiques, auxquels les Français demeurent attachés. Dès lors, dans quelle mesure l'ensemble des citoyens sont-ils appelés à devenir des « cybercitoyens » ? Les archives de l'internet témoignent de ces questionnements cruciaux pour l'administration, et, au-delà, pour la démocratie.

La sélection de sites proposée dans le cadre de ce parcours comprend en majorité des sites officiels (sites de ministères, d'établissements publics, d'autorités administratives indépendantes, de collectivités territoriales.), mais elle inclut aussi des sites de communautés d'internautes ou d'entreprises, ou encore des sites de presse en ligne et des blogs de particuliers. Certains sites, notamment les sites sécurisés tels que Mon.service-public.fr, ne peuvent être capturés de manière satisfaisante, et n'ont donc pas été retenus pour des raisons techniques. Les exemples choisis sont extraits des archives de l'internet constituées par la BnF à partir de collectes larges (automatiques) ou d'une veille thématique. Ils sont généralement choisis à une date récente ; mais le parcours invite à découvrir les versions plus anciennes de ces sites en cliquant sur le lien « Autres dates ». Le parcours est issu d'une sélection effectuée au sein des archives de l'internet, à un moment donné. Dès lors, après sa mise en ligne, les sites continueront à vivre, c'est-à-dire non seulement évoluer quant à leur contenu et à leur forme, mais encore, pour certains, se figer, disparaître, ou s'intégrer à un autre site.

L'ensemble révèle la diversité de ces collections, qui sont autant de sources permettant de retracer, au moins en partie, l'histoire de l'administration en ligne et de ses perceptions par les citoyens.

Tour d'horizon de l'administration en ligne

Du plus haut échelon de l'État aux établissements publics, l'administration utilise aujourd'hui les sites Internet comme outil de communication et de documentation. À travers le Web français, il est donc possible de retracer le paysage de l'administration publique française. En fonction de la taille de l'administration et de ses moyens, les types de sites varient autant par leurs formes que par leurs contenus. Le discours tenu sur ces sites est parfois très officiel et normalisé. Les adresses et l'ergonomie de certains sites administratifs tendent à s'homogénéiser. Un ton assez publicitaire est parfois également employé. Certains sites ont vocation à valoriser l'image d'un territoire et des manifestations qui s'y déroulent auprès des particuliers. L'administration en ligne n'a donc pas un profil unique mais une multitude de déclinaisons.

Le site du Gouvernement

<http://www.gouvernement.fr>

Tout en haut de l'administration figure le portail du Gouvernement. Le nom du site est très explicite et son contenu fournit à la fois des actualités et de l'information plus générale sur le fonctionnement du Gouvernement.

Archive du 11 juin 2012 à 22:41

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120611224138/http://www.gouvernement.fr>

Un site ministériel

<http://www.defense.gouv.fr>

Les sites des ministères, comme celui du ministère de la Défense, sont caractéristiques des sites de l'administration centrale : l'information diffusée sur le site s'adresse à tous les publics, elle est mise à jour quotidiennement, les supports de communication sont variés.

Archive du 12 juillet 2011 à 09:52

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110712095222/http://www.defense.gouv.fr>

Un site de juridiction : le Conseil d'État

<http://www.conseil-etat.fr>

Le site du Conseil d'État, plus haute juridiction administrative en France, s'appuie sur un modèle similaire au site du Gouvernement. Toutefois la documentation officielle, présentée dès la page d'accueil, est mieux mise en valeur que sur les sites des ministères, où il faut naviguer à l'intérieur des rubriques pour y accéder.

Archive du 12 juillet 2011 à 10:07

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110712100707/http://www.conseil-etat.fr/cde/>

Un site de juridiction en évolution rapide : le site de la Cour des comptes

<http://www.ccomptes.fr>

Les pouvoirs publics (Présidence de la République, Parlement..) et les hautes juridictions, comme la Cour des comptes, sont des institutions inscrites dans la Constitution de 1958. Il y a peu, tous les sites n'avaient pas la même qualité. Le site de la Cour des Comptes était en 2011 très sobre en comparaison à d'autres sites de l'administration centrale, et au regard du site d'aujourd'hui, nettement obsolète.

Archive du 12 juillet 2011 à 09:53

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110712095356/http://www.ccomptes.fr/fr/JF/Accueil.html>

L'État en région : la Préfecture de Champagne-Ardenne

<http://www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr>

Les sites de l'administration territoriale à l'échelon régional sont très similaires les uns aux autres : les adresses des préfectures de région sont formatées, un logo de la République française y est toujours présent. Si l'information demeure importante, elle est généralement beaucoup moins riche que sur les sites des ministères.

Archive du 18 octobre 2011 à 14:33

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111018143344/http://www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr/index.php/sgar>

L'administration territoriale : le site du Conseil régional de Bretagne

<http://www.bretagne.fr>

Certaines régions, comme la Bretagne, font exception : le logo est l'emblème de la région et les informations sur les politiques publiques et l'actualité y sont très développées. Un large public est ciblé, aussi bien les particuliers que les entreprises ou les collectivités disposent d'un accès spécifique à l'information.

Archive du 16 avril 2010 à 07:47

http://archivesinternet.bnf.fr/20100416074730/http://www.bretagne.fr/jcms/j_6/accueil

Les sites des conseils généraux : des sites en évolution...

<http://www.allier.fr>

À l'échelon infra-régional, le lien des collectivités territoriales avec l'État s'estompe : le logo de la République française disparaît. L'adresse des sites varie : parfois elle contient le nom du département, parfois le numéro... Cependant, selon la Charte Internet de l'État publiée le 16 février 2012, les sites créés à partir du 1^{er} mars 2012 devront se conformer à une même règle : chaque département devra désormais avoir un portail identique sous la forme nomdudepartement.gouv.fr.

Archive du 12 avril 2011 à 10:17

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110412101731/http://www.allier.fr>

...parfois très rapide

<http://www.bas-rhin.fr>

En règle générale, les sites des collectivités départementales se veulent plus attractifs pour le citoyen en empruntant les techniques de communication du langage publicitaire, composé de nombreuses images, de vidéos, d'une actualité proche du grand public...

Archive du 23 juin 2010 à 13:32

<http://archivesinternet.bnf.fr/20100623133259/http://www.bas-rhin.fr/accueil>

La personnalisation des sites à chaque niveau territorial : le site de la Communauté d'agglomération de Tours

<http://www.agglo-tours.fr>

Les communautés d'agglomération, de plus en plus nombreuses, disposent également de leur propre site Web. L'information, comme pour la Communauté d'agglomération de Tours, centrée sur les réalisations de la communauté, est sans doute moins accessible pour le grand public.

Archive du 14 mai 2012 à 23:50

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120514235015/http://www.agglo-tours.fr>

La ville proche des particuliers : le site de la ville de Saint-Étienne

<http://www.saint-etienne.fr>

La plupart des villes utilisent également le Web comme support de communication comme la ville de Saint-Étienne. L'information y est différente, davantage tournée vers les préoccupations quotidiennes des habitants, pour leurs démarches administratives, leurs loisirs...

Archive du 11 octobre 2011 à 15:48

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111011154856/http://www.saint-etienne.fr>

Les établissements publics et le Web : un site particulier

<http://www.credoc.fr>

Certains établissements publics, dont les centres de recherche comme le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, disposent de leur propre site. Ces sites servent de vitrine pour l'établissement.

Archive du 12 juillet 2011 à 09:52

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110712095230/http://www.credoc.fr>

...ou un site commun

<http://www.museedesplansreliefs.culture.fr>

D'autres établissements publics n'ont pas les moyens de développer de manière autonome leur propre site ou sont obligés par leur tutelle de poster l'information sur un site commun. Le site du Musée des plans-reliefs est hébergé sur le site du ministère de la Culture et demeure un site en construction.

Archive du 18 janvier 2012 à 22:14

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120118221412/http://www.museedesplansreliefs.culture.fr>

Les autorités indépendantes et le Web

<http://www.has-sante.fr>

Autre exemple d'expression de l'administration en ligne, le site de la Haute autorité de santé. Il s'agit d'une autorité administrative indépendante.

Archive du 14 mai 2012 à 16:25

http://archivesinternet.bnf.fr/20120514162554/http://www.has-sante.fr/portail/jcms/j_5/accueil

La documentation officielle sur l'Internet

Dès 1789, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen énonce que « la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ». Cette revendication, qui s'affirme après la Seconde Guerre mondiale, et devient de plus en plus prégnante à partir des années 60, concerne, en particulier, le droit d'accès aux documents administratifs. Celui-ci est instauré par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978, qui reconnaît à toute personne le droit d'obtenir communication des documents détenus par une administration (administrations publiques, collectivités territoriales, établissements publics). Le texte prévoit, néanmoins, quelques restrictions à ce droit d'accès, afin de garantir, par exemple, le respect de la vie privée ou le secret des affaires.

Désormais, l'administration répond à cette demande de transparence en utilisant les possibilités nouvelles offertes par l'Internet en matière de diffusion de l'information. Aujourd'hui, un nombre toujours plus important de publications et de documents officiels sont mis en ligne, et sont consultables gratuitement. Ils sont parfois centralisés sur des portails, en fonction de leur contenu (informations juridiques, financières) et de leur typologie (rapports, bulletins, statistiques). L'ouverture des données publiques (ou *open data*) constitue une étape supplémentaire de ce processus, en facilitant la réutilisation des informations officielles par les citoyens, afin de les inciter à créer eux-mêmes des services et des applications innovants (sur l'Internet, sur mobile, sur tablette...).

Direction de l'Information légale et administrative (DILA)

<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr>

La volonté de transmettre des informations sur les décisions politiques et les faits marquants de la vie publique remonte au XVII^e siècle avec la Gazette de Théophraste Renaudot. Après la Seconde Guerre mondiale, dans un souci de transparence, la Direction des Journaux officiels et la Direction de la Documentation française, réunies, depuis 2010, au sein de la Direction de l'Information légale et administrative (DILA), ont été chargées de la diffusion de l'information publique et de l'édition des publications officielles, au moyen des supports les plus modernes. Désormais, l'Internet s'est imposé aux côtés du papier et des bases de données.

Archive du 20 avril 2010 à 18:21

<http://archivesinternet.bnf.fr/20100420182142/http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/qui-sommes-nous/historique-dila.html>

Circulaires et instructions

<http://www.circulaires.gouv.fr>

Ce portail, créé par le décret n°2008-1281 du 8 décembre 2008, centralise l'ensemble des circulaires et instructions, afin de faciliter l'accès aux documents officiels.

Archive du 19 décembre 2011 à 16:49

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111219164902/http://www.circulaires.gouv.fr>

Le portail de la statistique publique française

<http://www.statistique-publique.fr>

Le portail de la statistique publique française regroupe les données statistiques de différentes administrations : les données générales établies par l'INSEE et les statistiques sectorielles émanant des services statistiques ministériels ou d'autres organismes publics.

Archive du 12 avril 2011 à 00:00

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110412000000/http://www.statistique-publique.fr>

Les finances locales, sur le site de la Direction générale des Collectivités locales

<http://www.dgcl.interieur.gouv.fr>

La Direction générale des Collectivités locales s'adresse aussi bien aux citoyens qu'aux agents des collectivités locales en mettant à leur disposition des informations financières (budget, droit budgétaire, recettes des collectivités), uniquement au niveau territorial (communes, intercommunalité, départements, régions).

Archive du 12 avril 2011 à 10:33

http://archivesinternet.bnf.fr/20110412103329/http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/sections/les_collectivites_te/finances_locales/

Rapports publics sur le site de la Documentation française

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Les rapports publics sont consultables sur le site de la Documentation française, un site de la Direction de l'Information légale et administrative. Ils sont accessibles gratuitement, aux côtés d'autres publications payantes.

Archive du 17 juillet 2012 à 11:10

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120717111000/http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics>

INSEE : données statistiques

<http://www.insee.fr>

L'Institut national de la statistique et des études économiques diffuse, à l'intention des citoyens, toutes les données qu'il a rassemblées concernant le territoire français, parfois sous forme de cartes, de tableaux ou encore de graphiques.

Archive du 16 mai 2012 à 05:38

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120516053808/http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/donnees-detaillees/cartes-reg-nais-dom/cartes/cartes.htm>

Les constitutions de la France sur le site du Conseil constitutionnel

<http://www.conseil-constitutionnel.fr>

Le site du Conseil constitutionnel permet de consulter non seulement la Constitution de 1958, mais aussi les 15 constitutions de la France, depuis 1791.

Archive du 24 juillet 2012 à 15:18

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120724151837/http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/les-constitutions-de-la-france.5080.html>

Les bulletins officiels sur le site Légifrance

<http://www.legifrance.gouv.fr>

Le portail officiel Légifrance propose notamment un lien vers les bulletins officiels publiés par les ministères.

Archive du 27 février 2012 à 17:11

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120227171147/http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Bulletins-officiels>

Portail du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État

<http://www.performance-publique.budget.gouv.fr>

Ce site, qui émane du ministère de l'Économie et des Finances, se soucie de diffuser les textes réglementaires relatifs à la performance de l'action publique, tels que la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) de 2001.

Archive du 12 juillet 2011 à 11:52

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110712115253/http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/les-ressources-documentaires/la-performance-de-laction-publique/le-texte-de-la-lolf.html>

Les discours publics sur le site Vie publique

<http://www.vie-publique.fr>

Les discours publics du Président de la République, du Gouvernement, des responsables politiques et syndicaux sont rassemblés sur le site Vie-publique.fr, autre portail administré par la Direction de l'Information légale et administrative.

Archive du 26 juin 2012 à 23:46

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120626234628/http://www.vie-publique.fr/discours/selection-discours/>

Conseil régional de Bourgogne : budget

<http://www.region-bourgogne.fr>

Le budget des conseils régionaux est publié sur leur site. Il est très souvent intégré à la rubrique dédiée au fonctionnement du conseil régional, et n'est donc pas diffusé avec les autres publications.

Archive du 26 juin 2012 à 17:38

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120626173845/http://www.region-bourgogne.fr/Budget,7>

Préfecture d'Île-de-France : rapports et documents

<http://www.ile-de-france.gouv.fr>

Les préfectures présentent également leurs propres productions documentaires, notamment les rapports d'activité.

Archive du 27 juin 2012 à 00:00

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120627000000/http://www.ile-de-france.gouv.fr/index.php/Publications/Rapports-documents>

Montreuil : comptes administratifs

<http://www.montreuil.fr>

Les villes respectent aussi le principe de la transparence, en postant leurs comptes administratifs en ligne.

Archive du 19 décembre 2011 à 17:22

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111219172242/http://www.montreuil.fr/vie-citoyenne/finances/le-compte-administratif/>

Data.gouv.fr

<http://www.data.gouv.fr>

L'*open data* marque une évolution importante dans la diffusion de l'information : désormais, la mise à disposition des informations publiques via l'Internet a pour objectif de faciliter leur réutilisation par les citoyens. La plateforme data.gouv.fr, sous la responsabilité du Premier ministre, rassemble des données publiques produites par différentes administrations, et accessibles dans des formats exploitables.

Archive du 28 juin 2012 à 09:05

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120628090542/http://www.data.gouv.fr/content/search?SearchText=infraction>

Rennes métropole en accès libre

<http://www.data.rennes-metropole.fr>

L'*open data* gagne également les collectivités territoriales. La métropole de Rennes a réalisé le recensement des tentatives locales de partage de données publiques en France.

Archive du 16 mai 2012 à 10:45

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120516104554/http://www.data.rennes-metropole.fr/actualite/l-open-data-ici-et-ailleurs-7/2bb2e142fcb7af8b81ea93a7bacff48a/>

Paris Data

<http://opendata.paris.fr>

La Ville de Paris a été l'une des premières municipalités à se doter d'une plateforme d'échange d'information. Il est possible de connaître le nombre de téléchargements d'un même document et de consulter les avis des autres citoyens.

Archive du 18 décembre 2011 à 20:04

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111218200449/http://opendata.paris.fr/opendata/jsp/site/Portal.jsp>

Conserver la mémoire de l'administration en ligne

À travers les informations disponibles sur les sites Internet institutionnels de l'État, il est possible de retracer une partie de l'histoire de l'administration publique en France grâce à l'auto-archivage des données sur les sites eux-mêmes ou au sein des moteurs de recherche. Cependant il arrive aussi que certaines informations soient effacées et disparaissent pour le citoyen. Par exemple, lorsque survient un changement de gouvernement, de nombreux sites de ministères sont vidés d'une part importante de leurs contenus, sont refondus voire supprimés. Seules les archives des sites conservées par la BnF au titre du dépôt légal peuvent permettre de retrouver et valoriser les traces de ce passé.

La BnF et la mémoire du patrimoine immatériel de l'Internet français

<http://www.bnf.fr>

Investie de la mission du dépôt légal de l'Internet, la Bibliothèque nationale de France propose l'accès aux archives de sites français pouvant remonter à 1996, époque des prémices du Web.

Archive du 01 juillet 2012 à 16:11

http://archivesinternet.bnf.fr/20120701161110/http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_depot_legal/a.depot_legal_internet_histoire.html

Le site Web de l'Elysée, ou de l'utilité du dépôt légal de l'Internet

<http://www.elysee.fr>

Le contenu du site de la Présidence de la République est volontairement effacé, à la différence d'autres sites, à chaque changement de locataire de l'Elysée ou lorsqu'une information n'est plus nécessaire. Seules les archives de l'Internet permettent alors de reconstituer les différentes strates du site.

Archive du 07 mai 2012 à 08:21

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120507082100/http://www.elysee.fr>

L'Assemblée nationale

<http://www.assemblee-nationale.fr>

L'Assemblée nationale offre aux historiens les tables des archives ainsi que les archives de ses comptes rendus de la 1^{ère} à la 13^e législature.

Archive du 27 février 2012 à 17:24

http://archivesinternet.bnf.fr/20120227172442/http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/tables_archives/index.asp

Les archives des Premiers ministres

<http://archives.gouvernement.fr>

Les différents sites des premiers ministres ont été archivés pour permettre de reconstituer l'histoire de l'activité gouvernementale depuis 1996.

Archive du 09 mai 2012 à 16:56

http://archivesinternet.bnf.fr/20120509165612/http://archives.gouvernement.fr/home_ie.htm

Le Conseil général des Alpes maritimes

<http://www.cg06.fr>

Les administrations territoriales numérisent aussi leurs archives, comme le conseil général des Alpes maritimes qui met à disposition des citoyens ses archives départementales numérisées dont celles témoignant de la vie de l'administration.

Archive du 12 avril 2011 à 13:43

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110412134343/http://www.cg06.fr/fr/decouvrir-les-am/decouverte-du-patrimoine/les-archives-departementales/les-archives-departementales/>

Les archives en ligne de la Banque de France

<http://www.banque-france.fr>

Des organismes publics comme la Banque de France proposent en ligne les archives de certains documents les concernant comme les rapports ou les bulletins officiels.

Archive du 25 juillet 2012 à 19:33

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120725193301/http://www.banque-france.fr/publications/publications-officielles/registre-de-publication-officiel-de-la-banque-de-france/bulletin-officiel-de-la-banque-de-france.html>

Un site aux remaniements multiples : le Ministère de la santé

<http://www.sante.gouv.fr>

Le ministère de la Santé a subi plusieurs changements de dénomination : appelé ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille et aujourd'hui ministère des Affaires sociales et de la Santé, il a pourtant toujours conservé la même adresse.

Archive du 03 mars 2005 à 00:00

<http://archivesinternet.bnf.fr/20050303000000/http://www.sante.gouv.fr>

La Maison de l'histoire de France

<http://www.maison-histoire.fr>

Les archives du site de la Maison de l'histoire de France témoignent du projet d'installer ce musée sur le site des archives nationales. Ce projet a été finalement abandonné mais le site Internet maintenu jusque fin 2012.

Aujourd'hui, l'intégralité des contenus du site est effacée du web vivant.

Archive du 21 novembre 2011 à 00:14

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111121121431/http://www.maison-histoire.fr>

Le Centre national du livre

<http://www.centrenationaldulivre.fr>

Les archives de l'Internet, conservées par la BnF, constituent une source patrimoniale indispensable aux historiens.

Archive du 16 novembre 2008 à 00:19

<http://archivesinternet.bnf.fr/20081116121956/http://www.centrenationaldulivre.fr/?Le-depot-legal-en-France-de>

Des services publics repérables plus aisément

La présence de l'administration française sur l'Internet lui confère une visibilité accrue. Des annuaires officiels, consultables en ligne, permettent aux usagers d'identifier rapidement les différents services publics, tant à l'échelon national que local. Par ailleurs, la dématérialisation de la relation entre l'administration et l'utilisateur fait naître de nouvelles exigences. Il s'agit notamment de garantir la facilité d'utilisation des sites institutionnels, tout en maintenant la cohérence de l'offre de sites et de services en ligne. Dans cette perspective, l'administration mène une réflexion sur l'ergonomie des sites Internet publics et leur identification graphique commune, afin que les sites officiels soient repérables et accessibles sans difficultés.

Annuaire de l'administration française sur le site Service-public.fr

<http://www.service-public.fr>

Le site officiel de l'administration française Service-public.fr propose un annuaire exhaustif des administrations, à l'échelon national et territorial. Les usagers ont ainsi la possibilité de retrouver rapidement les adresses, les organigrammes et les sites Internet des différents services publics.

Archive du 12 juillet 2011 à 09:52

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110712095212/http://lannuaire.service-public.fr>

Bottin administratif

<http://www.bottin-administratif.fr>

Contrairement à l'annuaire officiel de l'Administration française, disponible gratuitement via Service-public.fr, le Bottin administratif, annuaire de référence de l'administration française publié par l'éditeur LexisNexis, n'est que partiellement consultable sur l'Internet. L'accès à l'ensemble des informations n'est possible que sur abonnement payant.

Archive du 14 octobre 2011 à 00:26

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111014122617/http://www.bottin-administratif.fr>

Administrations et institutions françaises sur le site de l'ENA

<http://www.ena.fr>

Outre des annuaires en ligne généraux et exhaustifs, les usagers ont la possibilité de consulter des répertoires sélectifs de sites institutionnels. Ainsi, le site de l'École nationale d'administration propose une sélection commentée des principaux sites officiels (portails de l'administration, ministères, Parlement...), qui constituent autant de repères permettant de se familiariser avec le paysage administratif français.

Archive du 26 septembre 2011 à 14:57

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110926145757/http://www.ena.fr/index.php?/fr/recherche/Ressources-documentaires/annuaire-sites-internet/administration-institutions-francaises>

Annuaire des collectivités territoriales sur le site annuairemairie.eu

<http://annuairemairie.eu>

Certains annuaires en ligne sont plus particulièrement dédiés à l'échelon local de l'administration française. Cet annuaire, élaboré par l'éditeur « EIP - Les Éditions Céline » recense les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État. Il est nécessaire de souscrire un abonnement payant afin d'accéder à l'ensemble du contenu du site.

Archive du 14 janvier 2013 à 16:25

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114162542/http://annuairemairie.eu>

Annuaire des établissements pénitentiaires sur le site du Ministère de la Justice

<http://www.justice.gouv.fr>

Parallèlement aux annuaires généralistes se développent des annuaires spécialisés, consacrés à un domaine de compétence particulier de l'administration française. L'annuaire des établissements pénitentiaires, proposé par le ministère de la Justice, illustre cette tendance.

Archive du 23 mai 2011 à 13:39

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110523133941/http://www.annuaires.justice.gouv.fr/etablissements-penitentiaires-10113/>

Charte ergonomique des sites Internet publics

<http://www.modernisation.gouv.fr>

Adoptée lors du Conseil de Modernisation des Politiques Publiques du 12 décembre 2007, la Charte ergonomique des sites Internet publics vise à améliorer la cohérence de l'offre de sites institutionnels, en affirmant un certain nombre de principes communs qu'il est nécessaire d'appliquer lors de la conception des sites. Une homogénéisation des codes visuels et des principes de navigation est notamment préconisée.

Archive du 24 février 2009 à 18:43

<http://archivesinternet.bnf.fr/20090224184306/http://www.references.modernisation.gouv.fr/introduction-0>

Charte Internet de l'État

<http://www.modernisation.gouv.fr>

La Charte ergonomique des sites Internet est désormais remplacée par la Charte Internet de l'État, publiée par la circulaire du Premier ministre relative à l'Internet de l'État n°5574 du 16 février 2012. Il s'agit d'un guide pratique destiné à garantir la qualité des sites officiels, et à renforcer la lisibilité de l'offre de services publics en ligne. La Charte Internet de l'État définit un certain nombre de règles applicables lors de la création d'un site Internet public (éléments visuels, fonctionnalités...).

Archive du 22 novembre 2012 à 02:38

<http://archivesinternet.bnf.fr/20121122023840/http://www.references.modernisation.gouv.fr/charte-internet-de-letat>

Logo de l'administration française

<http://emblemes.free.fr>

Ce site personnel recense les emblèmes, armoiries, drapeaux et logos de l'administration française et des collectivités territoriales. Le logo de l'administration française, présenté ici, constitue le repère fondamental permettant aux usagers d'identifier rapidement les sites institutionnels français.

Archive du 18 août 2012 à 00:17

http://archivesinternet.bnf.fr/20120818001706/http://emblemes.free.fr/site/index.php?option=com_content&view=article&id=92&Itemid=89

Ambassade de France à Madrid

<http://ambafrance-es.org>

Les sites Internet des ambassades françaises témoignent de l'effort entrepris en matière d'ergonomie et d'identification visuelle des sites officiels : ils affichent tous le logo de l'administration française, leur adresse est conçue à partir d'un modèle unique, leur structure est similaire (présentation de l'ambassade, relations bilatérales, déplacement dans le pays concerné...) et ces sites sont bilingues (français et langue du pays d'accueil).

Archive du 26 juin 2012 à 17:02

http://archivesinternet.bnf.fr/20120626170200/http://ambafrance-es.org/france_espagne/

Valoriser le patrimoine immatériel de l'État : enjeux et perspectives

<http://www.bnf.fr>

Cette étude, réalisée en 2009 par l'Agence du patrimoine immatériel de l'État (APIE), est consacrée aux biens immatériels de l'État et à leur valorisation. Les biens immatériels de l'État sont très variés : noms, marques, bases de données. La gestion de ce patrimoine immatériel vise notamment à proposer au citoyen une information aisément repérable et fiable, en évitant tout risque de confusion ou de détournement.

Archive du 12 avril 2011 à 15:02

http://archivesinternet.bnf.fr/20110412150215/http://www.bnf.fr/fr/professionnels/autres_journees_professionnelle_s/a.normalisation_documentaire.html

L'accompagnement du citoyen

L'Internet constitue une opportunité de réinventer les formes de l'instruction civique traditionnelle, à l'intention d'un usager désormais considéré aussi comme un citoyen. Dans ce cadre, l'administration en ligne n'est pas cantonnée dans un rôle de diffuseur d'informations et de documents officiels. Elle contribue également à une meilleure connaissance des institutions et de l'action publique, en mettant en oeuvre un véritable accompagnement du citoyen, nécessaire à la vie démocratique. Ainsi, certains sites officiels proposent une information à visée pédagogique sur les institutions de la France, les politiques publiques, les missions des administrations ou encore l'organisation de l'Union européenne. Cette information s'adresse à tous, notamment par l'intermédiaire du site de référence [Vie-publique.fr](http://vie-publique.fr). Par ailleurs, une médiation est également effectuée en direction de publics spécifiques, tels que les enfants, futurs citoyens.

Découverte des institutions sur le site Vie-publique.fr

<http://www.vie-publique.fr>

Le site officiel [Vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr) offre une présentation pédagogique des institutions de la V^e République. L'objectif est non seulement de contribuer à l'information des citoyens, mais aussi à leur formation, en les aidant à appréhender le fonctionnement de la vie démocratique.

Archive du 07 mai 2012 à 14:22

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120507142237/http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/>

Les institutions de la V^e République sur le site de la Présidence de la République

<http://www.elysee.fr>

Les institutions de la V^e République sont également décrites dans une rubrique du site de la Présidence de la République. Le rôle des trois pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) est expliqué en une synthèse didactique, accessible à tout citoyen.

Archive du 30 mars 2010 à 21:50

<http://archivesinternet.bnf.fr/20100330215053/http://www.elysee.fr/president/la-presidence/nos-institutions/le-fonctionnement-de-nos-institutions.109.html>

Les institutions françaises sur le site du ministère des Affaires étrangères

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

Certains ministères (comme, ici, le ministère des Affaires étrangères) s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement du citoyen, en évoquant brièvement l'organisation et le rôle des institutions françaises sur leur site Internet.

Archive du 28 juin 2012 à 13:04

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120628130409/http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/la-france/institutions-vie-politique/institutions-et-vie-politique/article/les-institutions-francaises>

Les institutions européennes sur le site Toute l'Europe

<http://www.touteurope.eu/fr/>

Des informations relatives aux institutions européennes sont diffusées par les sites Internet publics. Ainsi, Toute l'Europe constitue le site français de référence sur l'Union européenne. Il émane d'un groupement d'intérêt économique (GIE) financé, entre autres, par le Gouvernement français. Toute l'Europe décrit l'organisation et le fonctionnement de l'Union européenne, dans un souci de rendre celle-ci plus proche des citoyens.

Archive du 23 janvier 2012 à 20:50

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120123205007/http://www.touteurope.eu/fr/organisation.html>

Comprendre les institutions françaises et européennes sur le site de Sciences Po

<http://www.sciences-po.fr>

La présentation du fonctionnement des institutions françaises et européennes peut s'adresser à un public spécialisé, comme en témoigne ce cycle de cours payant organisé par Sciences Po pour des cadres du secteur privé travaillant en lien avec le secteur public. Seul le programme de cette formation est disponible gratuitement sur l'Internet.

Archive du 23 octobre 2012 à 14:50

http://archivesinternet.bnf.fr/20121023145056/http://www.sciences-po.fr/spf/conferences/cycle_comprendre_institutions.php

Parlement des enfants

<http://www.parlementdesenfants.fr>

En matière d'initiation au fonctionnement des institutions, des initiatives spécifiques sont développées à l'intention des enfants. Dans ce cadre, le Parlement des enfants permet aux élèves de CM2 de découvrir « grandeur nature » l'Assemblée nationale et la fonction de législateur. Ce site, dédié à ce programme, propose des outils pédagogiques adaptés aux enfants : film, jeux, test de connaissances...

Archive du 25 octobre 2011 à 14:20

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111025142019/http://www.parlementdesenfants.fr/2011/tout-savoir-sur-lassemblee-nationale/>

Sénat Junior

<http://www.junior.senat.fr>

Le Sénat a également mis en place une médiation en direction du jeune public. Le site Sénat Junior a pour objectif d'expliquer aux enfants le fonctionnement du Sénat et son histoire. Le parcours d'une loi, les débats, la fonction de sénateur sont évoqués dans un langage accessible aux plus jeunes. La présentation s'appuie sur des supports multimédias, tels que des dessins animés. C'est donc une instruction civique renouvelée, dispensée sous forme ludique et attractive, qui est proposée aux citoyens de demain.

Archive du 14 novembre 2008 à 00:38

<http://archivesinternet.bnf.fr/20081114123802/http://www.junior.senat.fr>

Ministère de la Culture : le ministère

<http://www.culturecommunication.gouv.fr>

En complément d'une information sur les institutions françaises, le citoyen peut trouver des renseignements sur la structure de l'administration centrale et ses évolutions, en consultant les sites des ministères. La réorganisation de l'administration centrale du ministère de la Culture, entamée en 2007 et entrée en vigueur en 2010, est par exemple évoquée dans une rubrique de son site Internet.

Archive du 04 octobre 2012 à 10:37

<http://archivesinternet.bnf.fr/20121004103716/http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ministere/Le-ministere>

Les politiques publiques sur le site Vie-publique.fr

<http://www.vie-publique.fr>

Les sites officiels diffusent aussi des informations sur les politiques publiques à l'intention des citoyens. Dès 2005, sur le site de référence Vie-publique.fr, les politiques publiques font l'objet de dossiers thématiques dans lesquels sont inclus des documents officiels (lois, rapports, études, discours officiels...), des chronologies et des bibliographies.

Archive du 12 mars 2005 à 02:52

<http://archivesinternet.bnf.fr/20050312025203/http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/>

Ministère de l'Agriculture : politiques publiques

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Les sites ministériels contiennent très souvent une présentation des politiques publiques liées à leur domaine de compétence. C'est le cas, par exemple, du site du ministère de l'Agriculture.

Archive du 23 juillet 2010 à 11:39

<http://archivesinternet.bnf.fr/20100723113929/http://agriculture.gouv.fr/ministere>

Institut des politiques publiques

<http://www.ipp.eu>

L'information sur les politiques publiques, destinée à un large public, n'est pas diffusée exclusivement via les sites officiels. Elle émane aussi, par exemple, d'un organisme de recherche indépendant : l'Institut des Politiques publiques (IPP). L'un de ses objectifs est d'aider les citoyens à appréhender les termes du débat public. L'IPP souhaite faire connaître ses travaux à travers la publication en ligne de synthèses et sous forme d'outils pédagogiques interactifs.

Archive du 14 janvier 2013 à 16:25

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114162547/http://www.ipp.eu>

Une information juridique clarifiée

« Nul n'est censé ignorer la Loi ». Si cet adage est au fondement de tout État de droit, le citoyen peut éprouver, à l'heure actuelle, un sentiment de désarroi face à la difficulté de connaître le droit qui lui est applicable, dans un contexte marqué par l'inflation et l'instabilité des normes, ainsi que par la complexité croissante du paysage juridique français et communautaire. Cette préoccupation, soulignée par le Conseil d'État dans ses rapports publics de 1991 et 2006, a été relayée et commentée par nombre de juristes et de praticiens du droit.

Afin d'y répondre, le Conseil constitutionnel a affirmé, dans sa décision n°99-421 DC du 16 décembre 1999, l'« objectif de valeur constitutionnelle d'accessibilité et d'intelligibilité de la loi ». Dès lors, l'administration en ligne remplit une mission essentielle : la diffusion d'une information juridique compréhensible par tous. À cet égard, le site Service-public.fr, portail officiel de l'administration, joue un rôle décisif. En effet, il propose aux usagers des synthèses didactiques concernant différents domaines du droit. Par ailleurs, l'ensemble des textes juridiques en vigueur est consultable sur Legifrance, portail du droit français et « service public de la diffusion du droit ». Enfin, d'autres sites institutionnels mettent à la disposition des Français des informations juridiques plus spécifiques. De ce fait, chaque internaute a la possibilité de se renseigner sur ses droits, en tant que travailleur, justiciable, consommateur, ou encore usager de la santé.

Service-public.fr

<http://www.service-public.fr>

Portail officiel de l'administration française créé en 2000, et édité par la Direction de l'Information légale et administrative (DILA), Service-public.fr est un site de référence en matière de simplification de l'accès au droit. Organisé en grands thèmes correspondant aux différents aspects de la vie quotidienne (famille, travail, logement...), il informe les usagers sur leurs droits et sur les démarches administratives, à travers des synthèses claires et accessibles au grand public.

Archive du 31 mars 2012 à 08:12

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120331081216/http://www.service-public.fr>

Légifrance

<http://www.legifrance.gouv.fr>

« Service public de la diffusion du droit », le site Légifrance, placé sous la responsabilité éditoriale du Secrétariat général du gouvernement, vise à faciliter l'accès de tous les citoyens au droit en vigueur et joue un rôle essentiel dans ce domaine. Il met à la disposition des usagers l'ensemble des textes et des documents officiels en droit français : Constitution, codes, « Journal officiel de la République française », bulletins officiels, conventions collectives, jurisprudence des Cours et tribunaux. Les normes émises par les institutions européennes, ainsi que les traités et accords internationaux liant la France, sont également disponibles.

Archive du 10 février 2012 à 09:34

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120210093424/http://www.legifrance.gouv.fr>

Ministère de la Justice : l'organisation de la justice en France

<http://www.justice.gouv.fr>

Le ministère de la Justice contribue à l'information des usagers en matière juridique. Une présentation pédagogique de l'organisation de la justice en France est disponible, au moins depuis 2005, sur son site Internet. Elle est désormais enrichie de documents multimédias, ce qui favorise une large diffusion de l'information dans ce domaine.

Archive du 31 octobre 2011 à 13:35

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111031133512/http://www.justice.gouv.fr/organisation-de-la-justice-10031/>

Ministère de la Justice : droits et démarches

<http://www.vos-droits.justice.gouv.fr>

Le site Internet du ministère de la Justice fournit également aux usagers des renseignements pratiques sur leurs droits et leur accès à la justice. Les informations sont structurées par thèmes et répondent aux préoccupations concrètes des particuliers (saisir la justice, choisir un avocat, mariage, PACS, indemnisation des victimes, surendettement...).

Archive du 14 janvier 2013 à 10:02

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114100219/http://www.vos-droits.justice.gouv.fr>

Fiches pratiques du droit du travail

<http://www.travail-emploi.gouv.fr>

En tant qu'actif ou retraité, chaque usager a la possibilité de s'informer sur ses droits en consultant le site du ministère du Travail. Une rubrique, spécifiquement dédiée au droit du travail, contient de nombreuses fiches pratiques. Afin de simplifier l'accès aux informations, l'ensemble de ces ressources est classé selon des thèmes qui correspondent à des situations de la vie réelle (rémunération, licenciement, discriminations, conditions de travail, travailleurs handicapés...).

Archive du 12 avril 2011 à 10:34

http://archivesinternet.bnf.fr/20110412103440/http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/spip.php?page=fiche-pratique&id_mot=526&id_rubrique=91

Droits des usagers de la santé

<http://www.sante.gouv.fr>

Afin d'aider les Français à mieux connaître leurs droits en tant qu'usagers du système de santé, et pour répondre à de nouvelles aspirations citoyennes en matière de prise en charge des patients, le ministère de la Santé a ouvert, sur son site Internet, un espace spécifique. Les informations sont disponibles sous forme de questions-réponses, de guides et de fiches pratiques. Les principaux textes officiels relatifs au droit de la santé sont consultables.

Archive du 20 octobre 2011 à 03:15

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111020031511/http://www.sante.gouv.fr/espace-droits-des-patients.html>

Fiches pratiques de la consommation

<http://www.minefi.gouv.fr>

Dans le domaine du droit de la consommation, une information juridique accessible à tout public est diffusée, depuis 2004 au moins, par le site de la Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF). Le particulier qui s'interroge sur la qualité d'un produit ou d'un service, ou qui est confronté à un litige de consommation, peut consulter des fiches pratiques classées par mots clés. Il a également la possibilité d'utiliser des modèles de lettres mis gratuitement à sa disposition.

Archive du 17 novembre 2006 à 00:00

http://archivesinternet.bnf.fr/20061117000000/http://www.minefi.gouv.fr/DGCCRF/04_dossiers/consommation/fi-conso/index-d.htm?ru=04

Ministère des Affaires étrangères : Élections 2012 - Votez à l'étranger

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

Lors des élections législatives de 2012, les Français établis à l'étranger ont pu élire leurs députés pour la première fois. Le site du ministère des Affaires étrangères a rassemblé les renseignements utiles aux électeurs : dates et modalités des élections, liste des candidats... L'administration en ligne permet ici de faciliter l'exercice du droit de vote des Français expatriés, à travers la diffusion d'informations pratiques et au moyen d'un nouveau service, le vote par l'Internet, qui fait l'objet d'une présentation pédagogique.

Archive du 06 juin 2012 à 11:16

http://archivesinternet.bnf.fr/20120606111643/http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-etranger_1296/elections-2012-votez-etranger_20721/

Pme.gouv.fr

<http://www.pme.gouv.fr>

Les entreprises bénéficient également d'un accès simplifié à l'information juridique, grâce à des sites officiels créés spécialement à leur intention. Le site pme.gouv.fr contient tous les renseignements nécessaires à la création et à la gestion d'une entreprise : présentation des différents statuts, de la fiscalité, des démarches administratives, de l'environnement économique. Le contenu de ce site, fermé le 31 octobre 2012, a été intégré au nouveau portail de la DGCIS (Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services).

Archive du 07 février 2011 à 15:29

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110207152912/http://www.pme.gouv.fr/index.php>

Le portail des auto-entrepreneurs

<http://www.lautoentrepreneur.fr>

L'URSSAF propose un site entièrement consacré au régime de l'auto-entrepreneur, créé en 2009. L'ensemble de la législation et de la réglementation est présenté sous forme de guides synthétiques et de questions/réponses. Les nouvelles dispositions applicables font l'objet d'un point d'information spécifique. En complément, les téléprocédures sont directement accessibles.

Archive du 22 octobre 2011 à 00:43

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111022004346/http://www.lautoentrepreneur.fr>

Les démarches administratives en ligne

Le développement de l'administration en ligne conduit à une simplification des démarches administratives, désormais réalisables à distance. Dès la fin des années 90, les sites officiels ont diffusé des informations concernant les procédures à suivre, puis des formulaires imprimables et téléchargeables gratuitement. Désormais, l'utilisateur se voit offrir de très nombreux services en ligne, qui lui permettent d'effectuer l'ensemble d'une démarche administrative depuis son domicile. La télédéclaration des impôts, disponible sur le site Internet de l'administration fiscale, constitue un des exemples les plus connus de dématérialisation des services publics.

De nombreux autres téléservices, émanant de diverses administrations (ministères, universités...), sont utilisables par différentes catégories d'utilisateurs, qu'il s'agisse de particuliers, de professionnels, d'entreprises ou d'associations. Afin de faciliter encore l'accomplissement des démarches administratives, les sites Internet publics, et notamment le portail Service-public.fr, proposent un accès centralisé aux principaux services et formulaires en ligne.

Services en ligne et formulaires sur le site Service-public.fr

<http://www.service-public.fr>

Le site officiel Service-public.fr est emblématique de la mission de l'administration électronique en matière de simplification des démarches administratives. Les téléservices, formulaires et lettres types les plus demandés sont regroupés en un espace unique. Grâce à cet accès centralisé, l'utilisateur peut réaliser un grand nombre de démarches depuis son domicile (changement d'adresse, demande d'acte d'état civil, inscription sur les listes électorales...), ou rédiger un courrier administratif au moyen des modèles mis à sa disposition.

Archive du 19 décembre 2011 à 00:11

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111219001126/http://www.service-public.fr/formulaires/>

Impots.gouv.fr

<http://www.impots.gouv.fr>

Le site de l'administration fiscale propose l'un des services en ligne les plus connus : la télédéclaration des impôts. Près d'1,25 million d'utilisateurs l'utilisaient déjà en 2004.

Archive du 18 avril 2011 à 14:50

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110418145011/http://www.impots.gouv.fr>

L'assurance maladie en ligne

<http://www.ameli.fr>

Un ensemble de services en ligne est disponible sur le site de l'Assurance maladie. Différents publics sont concernés : particuliers, professionnels de santé et employeurs. Chaque assuré peut s'informer sur ses droits et démarches, accéder à des formulaires et à divers téléservices (soins et remboursements, offre de prévention, choix d'un professionnel de santé...).

Archive du 14 novembre 2011 à 01:23

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111114012317/http://www.ameli.fr>

Ministère des Affaires étrangères : conseils aux voyageurs

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

Dans une rubrique intitulée « Conseils aux voyageurs », le site du ministère des Affaires étrangères publie un récapitulatif des formalités administratives nécessaires avant un départ à l'étranger, et recense les sites Internet utiles dans ce domaine.

Archive du 23 mai 2012 à 21:28

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120523212855/http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/infos-pratiques-20973/preparer-son-depart-20975/formalites-administratives/article/formalites-administratives>

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

<http://www.u-paris10.fr>

Comme les autres administrations, les universités, à l'instar de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, présentent, sur leurs sites Internet, les différentes démarches administratives à accomplir (inscriptions, déroulement des examens...), ainsi que les services proposés aux étudiants.

Archive du 18 janvier 2012 à 19:22

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120118192257/http://www.u-paris10.fr>

Université Panthéon-Assas : environnement numérique de travail

<http://www.u-paris2.fr>

Un certain nombre d'universités (ici, l'Université Panthéon-Assas) proposent désormais aussi, via leurs sites Internet, un « environnement numérique de travail » réservé aux étudiants et aux personnels et consultable à distance. Il s'agit d'un portail de services en ligne permettant à chaque utilisateur d'accéder, entre autres, à sa messagerie électronique, et à un ensemble de ressources documentaires.

Archive du 29 octobre 2011 à 18:00

http://archivesinternet.bnf.fr/20111029180008/http://www.u-paris2.fr/37151688/0/fiche___pagelibre/&RH=ACCUEIL_FR&RF=P2-ENT

Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) sur le site du ministère de la Défense

<http://www.defense.gouv.fr>

La Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) constitue un exemple de démarche administrative en ligne spécifique. Des informations pratiques, ainsi qu'un formulaire dédié, ont été mis en ligne sur le site du ministère de la Défense, chargé de son organisation.

Archive du 25 novembre 2008 à 21:36

http://archivesinternet.bnf.fr/20081125213619/http://www.defense.gouv.fr/portal_repository/1978705867__0012/fichier/getData

Journée défense et citoyenneté (ex-JAPD) sur le site Service-public.fr

<http://www.service-public.fr>

En 2012, la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), devenue Journée Défense et Citoyenneté, fait désormais l'objet d'une présentation sur le site officiel Service-public.fr. Cette démarche administrative, auparavant accessible uniquement sur le site du ministère de la Défense, est intégrée à un portail généraliste. Cette évolution atteste d'une volonté de centraliser les démarches administratives, afin de leur conférer une visibilité accrue.

Archive du 27 février 2012 à 21:55

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120227215557/http://vosdroits.service-public.fr/F871.xhtml>

Conseils aux entreprises sur le site France.fr

<http://www.france.fr>

La dématérialisation des démarches administratives concerne également les entreprises. Le site officiel de la France, qui émane du Service d'information du gouvernement, recense, à l'intention de porteurs de projets souhaitant s'installer en France, l'ensemble des formalités et des procédures administratives nécessaires à chaque étape de la vie d'une entreprise.

Archive du 14 octobre 2011 à 16:06

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111014160657/http://www.france.fr/entreprendre/creer-son-entreprise/conseils-aux-entreprises>

Ministère de l'Agriculture : démarches en ligne

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Le ministère de l'Agriculture regroupe, au sein d'un portail dédié, l'ensemble des services et procédures en ligne destiné aux professionnels du secteur. Certains services sont utilisables sans inscription. Après avoir créé un compte personnel, l'utilisateur peut accéder aux téléprocédures et téléservices liés à son profil et à sa situation professionnelle.

Archive du 12 avril 2011 à 11:12

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110412111224/http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Formulaires, sur le site de l'INPI

<http://www.inpi.fr>

Les établissements publics participent à la mise en place des services en ligne. Ainsi, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) propose, sur son site Internet, un accès centralisé et rapide à un ensemble de formulaires pour un public de professionnels.

Archive du 21 octobre 2011 à 00:23

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111021002304/http://www.inpi.fr/fr/acces-rapide/tous-nos-formulaires.html>

Associations.gouv.fr

<http://www.associations.gouv.fr>

Les associations bénéficient aussi du développement de l'administration en ligne. Ce site présente l'ensemble des démarches administratives à accomplir pour créer, financer et faire vivre une association. Les formulaires et télé-services nécessaires sont mis gratuitement à la disposition des internautes.

Archive du 20 octobre 2011 à 05:53

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111020055302/http://www.associations.gouv.fr/970-l-administration-electronique.html>

L'Internet comme pivot de la modernisation de l'administration publique

Aujourd'hui les politiques publiques en faveur d'une modernisation de l'administration imposent un double objectif : concilier le rétablissement d'un équilibre budgétaire de l'État à un gain de productivité des administrations. Ce double objectif fait de l'Internet un pivot essentiel de cette modernisation en permettant à la fois de simplifier et d'optimiser les services publics tout en opérant une réduction des coûts. On assiste alors au déploiement progressif d'une administration électronique (ou e-administration) consultable en ligne. Afin de répondre à une double exigence de transparence et d'accessibilité, cette nouvelle forme d'administration se distingue par une production croissante de services ainsi que par un accès facilité et gratuit aux publications officielles des entités publiques.

Suivant les recommandations du Rapport Riester de février 2010 portant sur « L'amélioration de la relation numérique à l'utilisateur », les pouvoirs publics se concentrent sur trois axes de réflexion majeurs, essentiels au succès d'une e-administration : comment garantir la lisibilité des sites de l'État ? Comment s'orienter vers une personnalisation des services ? Comment faire de l'e-administration un espace virtuel d'interaction avec les usagers ? Il résulte de ces considérations la mise en place d'une Charte de l'Internet de l'État, une diminution du nombre de sites pour une coordination optimisée de l'action publique ainsi que le développement de guichets uniques qui regroupent en un seul point d'accès les bouquets de services de dizaines d'administrations différentes.

À présent, autre effet majeur de cette modernisation, l'administration affirme de plus en plus sa présence sur les réseaux sociaux comme Facebook ou Twitter et semble tirer parti des différents médias présents sur la Toile, comme la vidéo sur Daily Motion, ou les applications nomades pour tablettes et smartphones. La relation entre usager et administration se simplifie, s'améliore et se diversifie.

Le site de la modernisation de l'État

<http://www.modernisation.gouv.fr>

Émanation du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, ce site grand public présente les politiques de l'État relatives à la modernisation de l'administration. Le numérique y est décrit comme un levier devant soutenir cette modernisation dont il faut garantir le bon usage afin d'améliorer la qualité des services rendus à l'utilisateur.

Archive du 12 avril 2011 à 10:16

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110412101645/http://www.modernisation.gouv.fr>

Le Rapport Riester portant sur l'Amélioration numérique de la relation à l'utilisateur

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

Ce rapport de février 2010 détermine un certain nombre de priorités pour une administration électronique modernisée et efficace. Il constitue une étape importante de l'évolution de l'administration sur l'Internet.

Archive du 19 avril 2011 à 01:45

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110419014529/http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000078/index.shtml>

Portail du Gouvernement - « Administration numérique : l'utilisateur au coeur de la nouvelle stratégie de l'État »

<http://www.gouvernement.fr>

Intitulée « Administration numérique : l'utilisateur au coeur de la nouvelle stratégie de l'État », cette page présente une synthèse sur la mise en oeuvre des mesures prises à l'automne 2009 visant à simplifier les démarches administratives des usagers. Les recommandations du rapport Riester y sont reprises.

Archive du 04 mars 2010 à 09:29

<http://archivesinternet.bnf.fr/20100304092925/http://www.gouvernement.fr/gouvernement/article-administration-numerique-l-usager-au-coeur-de-la-nouvelle-strategie-de-l-etat>

Proxima mobile : les terminaux mobiles au service de l'intérêt général et de chaque citoyen

<http://www.proximamobile.fr>

Exemple d'adaptation aux besoins et nouvelles pratiques des citoyens, ce portail, proposé par la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI), recense les applications et services gratuits d'intérêt général, utiles dans différents domaines de la vie quotidienne et disponibles sur les terminaux mobiles connectés à l'Internet, de type smartphone ou tablette.

Archive du 27 juin 2012 à 09:27

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120627092707/http://www.proximamobile.fr>

L'e-administration au coeur de l'innovation territoriale sur le site Communauté d'agglomération de France

<http://www.communautes-urbaines.com>

Le développement de l'e-administration est une des préoccupations majeures des collectivités locales, d'où l'importance de la transparence de l'information et du développement du numérique. Celui-ci est considéré comme un levier de la modernisation des collectivités territoriales.

Archive du 26 juin 2012 à 18:59

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120626185906/http://www.communautes-urbaines.com/index.php/E-administration?idpage=30>

Conseil général de Lozère

<http://www.lozere.fr>

En 2006, l'accès à l'information était plus restreint qu'aujourd'hui. Désormais, le contenu informatif des sites de l'administration est valorisé et enrichi. Un site comme celui du conseil général de la Lozère témoigne de cette évolution.

Archive du 23 novembre 2006 à 14:52

<http://archivesinternet.bnf.fr/20061123145239/http://www.lozere.fr>

Circulaires et instructions à destinations des établissements publics de l'État

<http://circulaire.legifrance.gouv.fr>

Créé par le décret n°2008-1281 du 8 décembre 2008 « relatif aux conditions de publication des instructions et circulaires », le portail des instructions et circulaires applicables est désormais intégré à Légifrance. Cet exemple de regroupement des sites officiels témoigne des efforts de l'État pour en améliorer la lisibilité.

Archive du 24 juillet 2012 à 17:47

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120724174711/http://circulaire.legifrance.gouv.fr>

E-bourgogne

<http://www.e-bourgogne.fr>

Exemple de modernisation au niveau local, ce site émane du premier groupement d'intérêt public (GIP) d'administration électronique. Il entreprend la transformation numérique du territoire bourguignon en mutualisant les 950 organismes adhérents au GIP. À terme, son objectif est de permettre à n'importe quelle entité publique de la région, quelle que soit sa taille, de progresser dans l'administration électronique et la dématérialisation.

Archive du 18 octobre 2011 à 03:23

http://archivesinternet.bnf.fr/20111018032359/http://www.e-bourgogne.fr/jsp/site/Portal.jsp?page_id=1

La démarche « qualité de service » de la douane sur le Web

<http://www.douane.gouv.fr>

La douane valorise une démarche de qualité de service (déroulement des contrôles douaniers et droits de l'utilisateur, respect de la Charte Marianne) dont le site Web se veut l'expression (informations pratiques et des formulaires en ligne..).

Archive du 18 octobre 2011 à 01:59

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111018015930/http://www.douane.gouv.fr/page.asp?id=42>

Vers l'excellence Web en Aquitaine

<http://qualite-web.aquitaine.fr>

La région Aquitaine propose un baromètre qualité pour l'ensemble des sites publics aquitains. À travers une charte qualité, l'Aquitaine s'engage à mettre à disposition de l'internaute des indicateurs de suivi des processus de pilotage ainsi qu'un état des lieux des améliorations.

Archive du 19 octobre 2011 à 07:37

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111019073715/http://qualite-web.aquitaine.fr>

Adm'innov - le site des agents innovants

<http://adminnov.modernisation.gouv.fr>

Les archives de ce site, fermé à la date de mise en ligne de ce parcours, illustrent la tendance à la concertation actuellement suivie par l'administration. Adm'innov cherche à favoriser l'innovation des agents de la fonction publique en sollicitant l'échange d'idées et les appels à contributions. En mars 2013, ce programme a été remplacé par la démarche « Innover et simplifier avec les agents publics », conçue sur un modèle similaire.

Archive du 19 décembre 2011 à 16:49

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111219164921/http://adminnov.modernisation.gouv.fr>

Enquête de satisfaction sur les services offerts par le ministère de l'Économie

<http://www.economie.gouv.fr>

Les enquêtes de satisfaction portent aussi bien sur l'avis des particuliers que des professionnels, collectivités territoriales ou associations.

Archive du 27 juin 2012 à 15:27

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120627152721/http://www.economie.gouv.fr/sondages/qualite-des-services-publics>

Enquête de satisfaction sur le site Service-public.fr

<http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr>

Des enquêtes menées auprès des usagers permettent à l'administration d'améliorer encore la qualité de service grâce à une prise en compte du point de vue de l'utilisateur.

Archive du 26 juin 2012 à 16:23

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120626162331/http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/actualites/presse/7eme-enquete-satisfaction-service-public.fr-portal-administration-francaise.html>

Le Conseil constitutionnel sur Twitter

http://twitter.com/conseil_constit/

Le compte Twitter du Conseil constitutionnel permet de suivre l'actualité constitutionnelle en offrant un accès direct aux saisines reçues et aux décisions QPC rendues par le Conseil constitutionnel.

Archive du 24 juillet 2012 à 13:05

http://archivesinternet.bnf.fr/20120724130513/http://twitter.com/conseil_constit/

Une administration au service de la vie quotidienne de chaque usager

Grâce à l'Internet, l'administration se présente aux usagers sous un jour inédit en prenant en compte la réalité de leurs vies quotidiennes. Via l'ordinateur familial et le smartphone connectés au réseau, l'utilisateur a la possibilité d'accéder à quantité de services faciles d'emploi et à quantité d'informations disponibles en permanence. L'objectif poursuivi est bien de placer l'utilisateur au centre de la mission de service public des administrations. Ainsi, aux téléprocédures traditionnelles s'ajoute une somme d'informations utiles et pratiques adaptées aux différents aspects de la vie quotidienne (santé, petite enfance, transports...) et aux différentes catégories d'utilisateurs (jeunes, retraités, professionnels, associations...).

Adaptation des services aux différentes catégories d'utilisateurs, guichets uniques avec accès privé, personnalisation des services à l'échelle de l'individu : autant d'initiatives publiques qui témoignent de la volonté de l'administration de rendre la vie quotidienne des usagers plus simple. Le site Internet devient l'espace virtuel privilégié de médiation entre l'utilisateur et l'administration. Le site mon.service-public.fr est un exemple emblématique de cette volonté d'individuation des services mais son protocole de sécurité ne permet pas sa collecte dans les archives du Web.

L'administration 7j/7, 24h/24

<http://www.administration24h24.gouv.fr>

Lancé en 2007 et fermé à la date de mise en ligne de ce parcours, le site Administration 24h/24 a fait entrer la France dans une phase de généralisation de l'administration en ligne. Grâce à ce portail, les internautes découvrent la possibilité d'accéder en ligne à 65% des services administratifs proposés dans l'Hexagone. Couleurs vives, menus simplifiés et animations inaugurent une nouvelle étape dans la modernisation de l'administration électronique française. Le contenu d'Administration 24h/24 est désormais intégré au site Service-public.fr.

Archive du 13 octobre 2007 à 13:18

<http://archivesinternet.bnf.fr/20071013131834/http://www.administration24h24.gouv.fr/index.php?id=2&espace=2>

Ce que ça change pour vous

<http://cequecachangepourvous.modernisation.gouv.fr>

L'ensemble des démarches en ligne désormais accessibles au citoyen apparaît dans ce panoramique dynamique afin d'illustrer ce que change l'administration électronique dans la modernisation des services de l'État. Ainsi présentées, les démarches de la vie quotidienne semblent tracer l'horizon d'une vie quotidienne simplifiée.

Archive du 23 avril 2012 à 14:31

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120423143139/http://cequecachangepourvous.modernisation.gouv.fr>

Besançon, la ville @@@@ du label Ville Internet 2011

<http://www.besancon.fr>

La ville de Besançon fait de son site Internet un espace de médiation performant et complet pour accompagner le citoyen dans ses démarches quotidiennes. Forte présence sur les réseaux sociaux, multiplication d'initiatives en vue de dématérialiser les services et les informations utiles au quotidien, visibilité des espaces dédiés, accès personnalisés, rubriques « Besançon et vous », « Besançon à votre écoute » témoignent d'un usage des TIC directement inspiré par les attentes de l'utilisateur.

Archive du 14 novembre 2012 à 02:12

<http://archivesinternet.bnf.fr/20121114021229/http://www.besancon.fr>

Point Info Famille

<http://www.angers.fr>

Créés en avril 2003, les Points Info Famille ont vocation à favoriser l'accès de toutes les familles à une information dédiée en plus de simplifier les démarches quotidiennes qu'implique la gestion d'une vie de famille.

Archive du 23 octobre 2011 à 00:45

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111023124540/http://www.angers.fr/vie-pratique/enfance/le-point-info-famille/index.html>

Des fiches pratiques pour soutenir le citoyen dans ses démarches quotidiennes

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Exemple de site offrant une rubrique adaptée aux besoins de la vie quotidienne : informations pratiques sur le logement, classées par thèmes. Un guide pratique sur le logement des jeunes au format PDF est téléchargeable.

Archive du 17 novembre 2011 à 16:19

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111117161938/http://www.developpement-durable.gouv.fr/Vous-etes-jeunes-et-vous-cherchez.html>

Emploi.gouv.fr

<http://www.emploi.gouv.fr>

Portail destiné à regrouper les informations concernant l'emploi et la formation professionnelle, emploi.gouv.fr propose pour chaque profil d'utilisateurs (créateur d'activité, demandeur d'emploi...) des renseignements sur les dispositifs existants et les démarches administratives spécifiques.

Archive du 26 juin 2012 à 16:04

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120626160404/http://www.emploi.gouv.fr/dispositif/dispositif-az>

Ministère des Affaires sociales et de la santé - espace info-familles

<http://www.social-sante.gouv.fr>

À destination des familles, cet espace virtuel d'informations agrège un panel de ressources liées à la vie pratique et quotidienne des parents et de leurs enfants. Le contenu du site entend aborder l'ensemble des préoccupations et questionnements liés à la vie familiale (petite enfance, adolescence, budget, santé).

Archive du 27 juin 2012 à 19:35

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120627193511/http://www.social-sante.gouv.fr/espace-info-familles,2094/>

Travailler mieux : la santé et la sécurité au travail

<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>

Ce site propose des informations et conseils adaptés à la vie quotidienne au travail. Il vise à coordonner les actions menées en vue d'une amélioration des conditions de travail et valorise un grand nombre d'outils de prévention sur les risques physiques ou psycho-sociaux. Une animation en 3D propose la visite d'une entreprise virtuelle afin de distinguer facilement bonnes et mauvaises conditions de travail.

Archive du 12 avril 2011 à 10:49

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110412104900/http://www.travailler-mieux.gouv.fr>

Le portail des hôpitaux publics

<http://www.hopital.fr>

Portail destiné au grand public et aux professionnels de la santé, ce site permet la consultation d'un annuaire des hôpitaux, d'un dictionnaire médical. Il délivre également des informations sur les droits des patients et les démarches en milieu hospitalier. En 2011, le site fait apparaître directement en page d'accueil l'annuaire des hôpitaux ainsi que son propre moteur de recherche fournissant ainsi un exemple d'adaptation du contenu au point de vue des usagers.

Archive du 12 avril 2011 à 00:24

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110412122441/http://www.hopital.fr>

La plate-forme de la Préfecture de Police de Paris

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr>

On trouve sur le site de la Préfecture de Police de Paris un autre exemple de plate-forme de services à destination des administrés et adapté à certains événements de la vie quotidienne.

Archive du 22 avril 2010 à 10:09

<http://archivesinternet.bnf.fr/20100422100914/http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Vos-demarches/Services-en-ligne>

Lehavre.fr - liste électorale : inscription

<http://www.lehavre.fr>

Autre exemple de développement de nouveaux services administratifs en ligne, le site de la commune du Havre dispose d'un téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales. Créé en 2009, ce service ne concerne à son lancement que trois communes : Le Havre, Aix-sur-Vienne et Issy-les-Moulineaux. À ce jour, il est proposé par deux mille mairies.

Archive du 16 décembre 2011 à 02:57

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111216025710/http://www.lehavre.fr/demarches/liste-electorale-inscription>

La page Facebook de la BnF

<http://www.facebook.com/pages/BnF-Biblioth%C3%A8que-nationale-de-France/298822067879>

La page Facebook de la BnF présente l'ensemble des manifestations culturelles en cours sur l'ensemble de ses sites, les collections, le fonds patrimonial ainsi que des informations pratiques. La communication se fait dans un esprit d'échanges et de dialogues ouverts avec les internautes.

Archive du 01 septembre 2012 à 10:29

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120901102900/http://www.facebook.com/pages/BnF-Biblioth%C3%A8que-nationale-de-France/298822067879>

Passage Automatisé Rapide aux Frontières Extérieures (PARAFE)

<http://www.parafe.gouv.fr>

Émanation du ministère de l'Intérieur, le dispositif PARAFE permet de simplifier, en l'automatisant, le passage aux frontières dans les aéroports. Cette initiative s'inscrit dans des directives internationales et communautaires avec la collaboration des aéroports partenaires.

Archive du 11 octobre 2012 à 18:04

<http://archivesinternet.bnf.fr/20121011180402/http://www.parafe.gouv.fr>

Une offre d'informations et de services ciblée sur des besoins spécifiques

Afin de clarifier son offre, l'administration propose des informations désormais ciblées sur des besoins particuliers. De multiples initiatives rendent possible la délivrance de ces nouveaux services « sur-mesure ». Au sein des sites, la présence d'accès différenciés en fonction des différents types d'usagers s'est aujourd'hui généralisée. Il en résulte une modification et amélioration de l'ergonomie des sites officiels qui proposent des espaces dédiés (encarts, rubriques ou onglets) facilement identifiables dès la page d'accueil. Il n'est donc plus besoin d'explorer le site en profondeur pour parvenir au type d'information recherché.

Par exemple, le site du Pôle Emploi oriente tout de suite l'utilisateur vers un espace candidat ou vers un espace employeur pendant que d'autres sites invitent l'utilisateur à s'identifier à un profil-type (professionnel ou particulier, personne physique ou morale, collectivité locale ou association...) qui correspondra le mieux à ses attentes. Ces évolutions témoignent d'une tendance largement repérable dans les archives du Web.

Par ailleurs, des outils simples tels que des moteurs de recherche intuitifs et intelligents sont de plus en plus présents sur les pages d'accueil des sites institutionnels. Ils garantissent un affinage optimal et adapté des résultats pour répondre plus précisément aux attentes des internautes. Ainsi, en même temps que l'administration développe

des portails généralistes, on constate une offre importante de sites spécialisés ou thématiques qui n'ont pas vocation à être exhaustifs mais qui s'attachent à délivrer une information précise, claire et détaillée en rapport avec un domaine spécifique.

Un site officiel pour les 12-25 ans

<http://www.jeunes.gouv.fr>

Présenté comme « vitrine des politiques de jeunesse », ce site propose un état des lieux pédagogique et informatif des politiques publiques mises en oeuvre pour les 16-25 ans. Il a vocation à répondre aux attentes particulières des jeunes en matière d'études, de santé, d'emploi et de logement.

Archive du 24 février 2009 à 16:47

<http://archivesinternet.bnf.fr/20090224164754/http://www.jeunes.gouv.fr>

Maison des Français de l'étranger

<http://www.mfe.org>

Sur son site institutionnel de l'expatriation, la MFE informe et conseille les Français qui envisagent de partir vivre ou travailler à l'étranger : guide de préparation au départ, guide de préparation du retour, dossiers sur les différents pays du monde, annuaires de sites utiles, visas, douanes, fiscalités...

Archive du 18 décembre 2011 à 14:33

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111218143323/http://www.mfe.org>

Cité des sciences et de l'industrie

<http://www.cite-sciences.fr>

Les établissements publics ciblent également leurs différents publics et/ou usagers : juniors, professionnels, étudiants. Loisirs éducatifs pour les enfants, dossiers documentaires pour les étudiants ou ingénierie culturelle pour les professionnels sont autant de contenus ciblés intégrés à des espaces dédiés facilement repérables dès la page d'accueil.

Archive du 14 mai 2012 à 00:59

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120514125932/http://www.cite-sciences.fr/fr/cite-des-sciences/>

Les jeunes et le droit

<http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr>

Dans sa volonté de répondre aux attentes d'un public ciblé, l'administration met ici à disposition des jeunes plus de 2500 fiches d'informations juridiques adaptées aux différents aspects de leur vie : jobs d'été, logement, stages, conduite accompagnée... Un « jeu de lois » permet au jeune citoyen d'évaluer la connaissance de ses droits et devoirs afin de devenir un citoyen averti et responsable. La rubrique « vos droits » du site jcomjeune.com prend désormais le relais de ce site, fermé à la date de mise en ligne de ce parcours.

Archive du 11 octobre 2011 à 18:20

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111011182000/http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/ddj05/index.php3>

Site du gouvernement sur les risques

<http://www.risques.gouv.fr>

Le gouvernement se propose de guider l'utilisateur potentiellement confronté à une situation de risque ou de crise grave : comment prévenir le risque ? comment agir face au risque ? Exemple récent de sensibilisation au risque par les pouvoirs publics, on remarquera ici une information ciblée sur un risque sanitaire majeur : les pandémies de grippe.

Archive du 24 juillet 2012 à 21:47

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120724214703/http://www.risques.gouv.fr/risques-sanitaires/pandemie-grippale>

Ministère de l'Économie et des Finances

<http://www.economie.gouv.fr>

Ces deux archives du site du ministère de l'Économie et des Finances illustrent l'évolution d'un site dont l'objectif est de mieux prendre en compte le point de vue des usagers. Dans sa première version, le site propose une rubrique « Espaces » (particuliers, entreprises, collectivités locales) peu visible sur la page d'accueil.

Archive du 16 mai 2011 à 00:20

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110516122046/http://www.economie.gouv.fr>

Portail de l'Économie et des Finances - Vous orienter

<http://www.economie.gouv.fr>

En 2012, le ministère de l'Économie intègre à son site une rubrique intitulée « Vous orienter » mise en valeur sur la page d'accueil et organisée en thèmes correspondant explicitement aux différents besoins des utilisateurs.

Archive du 26 juin 2012 à 16:23

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120626162338/http://www.economie.gouv.fr/vous-orienter/par-besoin>

Hôpitaux publics de Paris

<http://espacepatient.aphp.fr>

Les Hôpitaux publics de Paris mettent en ligne des informations à destination de catégories de publics larges (espace patient) mais aussi plus caractéristiques de certains types de soins ou de patients (soins longues durées, soins aux plus démunis, maternité, patient handicapé).

Archive du 26 juin 2012 à 15:42

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120626154232/http://espacepatient.aphp.fr/avant-de-venir/minformer-sur-les-soins/>

BJF - Base de données juridiques de la Fonction publique

<http://bjfp.fonction-publique.gouv.fr>

Voici un exemple de centralisation des données à destination d'un public ciblé. Il s'agit d'une base de données relative au droit de la Fonction publique qui s'adresse aux agents de cette Fonction publique. Elle contient les textes officiels (lois, décrets, arrêtés, circulaires), et la jurisprudence concernant les trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière). On y trouve un espace Abonnés offrant des fonctionnalités spécifiques et personnalisables (sauvegarde des recherches, sélections personnalisées de textes).

Archive du 26 juin 2012 à 15:39

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120626153956/http://bjfp.fonction-publique.gouv.fr>

Le Portail de la Fonction publique - SCORE

<http://concours.fonction-publique.gouv.fr>

Exemple de portail s'adressant à un public ciblé et proposant un accès centralisé aux informations et services dans un but de simplification des démarches administratives, ce site est dédié aux personnes souhaitant travailler dans la Fonction publique d'État et aux agents publics. Entre autres choses, l'onglet SCORE rassemble les informations sur les concours ainsi que les offres de recrutement dans la Fonction publique d'État. De nombreux renseignements sur les préparations aux concours, les écoles de formation, les métiers, l'apprentissage ou encore les stages d'étudiants dans l'administration sont disponibles.

Archive du 03 novembre 2011 à 01:31

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111103013150/http://concours.fonction-publique.gouv.fr/gcp/pages/lang/fr/site/score/Score>

Pôle emploi

<http://www.pole-emploi.fr>

Le site est organisé en fonction des besoins de deux types de publics : les demandeurs d'emploi et les employeurs. Un espace candidat personnalisé et gratuit propose des informations et des services en ligne à l'intention des demandeurs d'emploi : abonnement aux offres d'emploi, création et diffusion du CV... Un autre espace est destiné aux employeurs : dépôt des offres d'emploi, consultation des profils demandeurs.

Archive du 19 décembre 2011 à 05:48

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111219054830/http://www.pole-emploi.fr/accueil/>

L'Agence nationale des services à la personne

<http://www.servicessalapersonne.gouv.fr>

Le site de l'ANSP est un exemple de site ciblé sur des besoins spécifiques. Dédié aux professionnels des services à la personne et aux particuliers ayant recours à ces services, il délivre de nombreuses informations pratiques, des rappels sur la réglementation. Le site offre en outre la possibilité de créer un compte personnel en ligne.

Archive du 01 octobre 2011 à 10:25

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111001102513/http://www.servicessalapersonne.gouv.fr/ANSP.cml>

Parcours emploi - bassin grenoblois

<http://www.parcoursemploi-bassingrenoblois.org>

Ce site fournit un exemple d'informations centralisées à destination d'un public ciblé, à l'échelle locale. Projet financé par la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de l'Isère et le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), cette plate-forme s'adresse aux acteurs de l'emploi et de l'insertion du bassin grenoblois. Développé sur un mode collaboratif, ce site invite ses utilisateurs à renseigner un calendrier des actions en cours en faveur de l'emploi dans l'agglomération grenobloise.

Archive du 14 janvier 2013 à 16:30

http://archivesinternet.bnf.fr/20130114163056/http://parcoursemploi-bassingrenoblois.org/calendar_action

La création d'entreprises simplifiée sur l'Internet

<http://www.guichet-entreprises.fr>

Dans une volonté de simplifier les démarches administratives des néo-entrepreneurs, ce guichet unique permet l'immatriculation en ligne des entreprises individuelles et des sociétés commerciales auprès des centres de formalités des entreprises (CFE). On peut également y déposer des demandes d'autorisations permettant d'exercer certaines activités réglementées ou d'accéder aux informations spécifiques à certaines professions ou activités.

Archive du 27 octobre 2011 à 19:27

http://archivesinternet.bnf.fr/20111027192755/http://www.guichet-entreprises.fr/mgun_accueil/accueil.jsf

DIRECCTE

<http://www.direccte.gouv.fr>

Ce site est un autre exemple de portail thématique s'adressant à une catégorie d'utilisateurs, en l'occurrence dédié aux acteurs économiques des régions. Produit de la RGPP, ce portail des Directions régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi regroupe des services d'horizons divers afin de simplifier et d'améliorer la mise en place régionale des politiques publiques en proposant un interlocuteur direct aux entreprises.

Archive du 16 novembre 2012 à 16:52

<http://archivesinternet.bnf.fr/20121116165250/http://www.direccte.gouv.fr/la-directe-un-interlocuteur-unique-pour-les-entreprises.html>

Des citoyens sollicités par les pouvoirs publics

Des administrations qui sollicitent les citoyens sur des thèmes précis aux propositions d'actions à l'initiative des citoyens, l'appel à idées est diffusé sur les sites publics aux échelons national et territorial. Dénommés forums, questionnaires, consultations publiques, concertations, contributions ou assises, les moyens de prise de parole des citoyens permettent de recueillir des opinions sur tous les sujets, émanant de toutes les générations. Les pouvoirs publics font participer les citoyens à une entreprise de modernisation qui se veut avant tout collaborative. La démocratie en ligne est un exercice qui se manifeste par des initiatives, une organisation de la vie publique et politique, et des actions citoyennes. La mémoire des débats fait partie intégrante de l'administration en ligne.

Échanger avec le Sénat sur Facebook

<http://www.facebook.com/senat.fr>

L'actualité du Sénat observée par les internautes : les propositions de loi et les détails des votes sont publiés et sont matière à réflexion pour les citoyens.

Archive du 01 mai 2012 à 00:00

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120501000000/http://www.facebook.com/senat.fr>

Le Sénat à l'écoute

<http://www.senat.fr>

Le Sénat propose un forum permettant aux citoyens d'apporter librement leurs contributions aux propositions de lois produites par les sénateurs. À l'issue des discussions sur le forum, les internautes ont la possibilité d'accéder à la proposition de loi dans sa forme finale. Au vu du nombre de contributions sur des sujets parfois complexes, ce mode de consultation citoyenne remporte un vif succès.

Archive du 25 octobre 2005 à 00:00

<http://archivesinternet.bnf.fr/20051025000000/http://www.senat.fr/Vforum/5/forum.html>

Recueillir les propositions des citoyens

<http://www.ensemble-simplifions.fr>

Un site qui émane du ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique et invite les citoyens à s'exprimer et à émettre des propositions afin d'améliorer la qualité des services publics.

Archive du 07 mai 2012 à 19:02

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120507190212/http://www.ensemble-simplifions.fr>

De la mise en ligne de documents d'information...

<http://www.caissedesdepots.fr>

Cette page du site de la Caisse des dépôts rassemble une série de liens vers des documents visant à répondre à des questions de citoyens sur des sujets tels que la retraite, ou le déménagement.

Archive du 28 octobre 2011 à 00:11

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111028121119/http://www.caissedesdepots.fr/services/vos-questions.html>

...à la diffusion de dossiers complets sur des forums

<http://www.etatsgenerauxdelabioethique.fr>

Des comptes rendus écrits ou vidéos des divers forums qui se sont tenus dans toute la France à l'occasion d'une réflexion collective sur la bioéthique.

Archive du 10 décembre 2011 à 17:31

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111210173116/http://www.etatsgenerauxdelabioethique.fr/les-forums-citoyens/presentation-generale-des-forums-citoyens.html>

La région impliquée dans le développement des TIC : « Démocratie en réseaux »

<http://democratie-en-reseaux.net>

La région Île-de-France édite ce site qui met en lumière les manifestations et actions issues des NTIC. Le site annonce et rend compte des ateliers et débats organisés par les citoyens.

Archive du 14 janvier 2013 à 16:26

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114162606/http://democratie-en-reseaux.net>

La région impliquée dans le développement des TIC : « Projets citoyens »

<http://www.projets-citoyens.fr>

Un site collaboratif créé par la Mission Démocratie régionale de la région Île-de-France et des associations. Il vise à mutualiser savoirs, pratiques et informations en matière de citoyenneté.

Archive du 16 décembre 2011 à 13:30

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111216133024/http://www.projets-citoyens.fr/projets>

Des débats dans le cercle des élus...

<http://www.participation-locale.fr>

Le site mutualise pratiques et connaissances d'élus au moyen de fiches relatant leurs méthodes et leurs expériences. Le site s'adresse aux élus mais intéressera le grand public dans le cadre de la démocratie participative.

Archive du 25 octobre 2011 à 13:54

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111025135446/http://www.participation-locale.fr>

...et dans le cercle plus large du grand public : « Débat public »

<http://www.debatpublic.fr>

Présente l'organisation du débat public en France (textes de loi et modalités sur lesquels elle repose) et les travaux de la commission.

Archive du 26 juin 2012 à 15:43

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120626154326/http://www.debatpublic.fr/index.html>

Des thèmes variés à l'échelle nationale...

<http://www.refondonslecole.gouv.fr>

Exemple de consultation des citoyens sur un grand sujet de société. Dans le cadre de la concertation « Refondons l'École », lancée lors du Conseil des ministres du 4 juillet 2012, les citoyens ont été invités à participer à la réflexion, en s'exprimant sur un site dédié.

Archive du 14 janvier 2013 à 16:25

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114162542/http://www.refondonslecole.gouv.fr>

des thèmes discutés sur le plan national...

<http://pdu.stif.info>

Le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) a soumis le Plan de déplacements urbains au jugement des citoyens en 2009. Ce site, fermé à la date de mise en ligne de ce parcours, rend compte globalement de l'enquête et de ses suites sur le plan des actions publiques.

Archive du 26 avril 2010 à 03:20

<http://archivesinternet.bnf.fr/20100426032037/http://pdu.stif.info>

...et à l'échelle territoriale : Bordeaux

<http://jeparticipe.bordeaux.fr>

À l'échelle locale aussi, les initiatives de démocratie en ligne se développent. La ville de Bordeaux propose une plateforme de consultation permettant aux citoyens de s'exprimer sur des sujets d'intérêt commun.

Archive du 14 janvier 2013 à 16:25

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114162545/http://jeparticipe.bordeaux.fr>

...à l'échelle territoriale : Rennes

<http://www.causes-communes.fr>

La ville de Rennes et Rennes métropole éditent ce site qui invite les citoyens à s'exprimer sur la vie dans l'agglomération dans des enquêtes ou en créant des espaces de parole sur des sujets tels que la vie nocturne, la convivialité.

Archive du 14 janvier 2013 à 16:25

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114162542/http://www.causes-communes.fr>

...à l'échelle territoriale : Aquitaine

<http://contributions.aquitaine.fr>

La région Aquitaine est à l'origine de ce site qui réunit les propositions des citoyens en matière d'actions locales sur tous les sujets d'intérêt public, du sport à l'économie.

Archive du 12 avril 2011 à 10:12

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110412101221/http://contributions.aquitaine.fr>

Un site ministériel spécialement dédié à l'archivage des comptes rendus des débats

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie propose un site spécialement dédié à recueillir les avis des citoyens sur les politiques menées dans ses domaines de compétence. Toutes les consultations sont archivées.

Archive du 17 novembre 2011 à 10:54

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111117105436/http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr>

Les Assises des territoires ruraux : l'archivage des débats sur un thème précis

<http://www.assises-territoires-ruraux.gouv.fr>

À l'occasion des Assises des territoires ruraux, les citoyens ont été invités à contribuer au débat public via ce site Internet, entre octobre et décembre 2009. Les résultats de la synthèse de leurs avis sont publiés en ligne, reportages et interviews sont archivés.

Archive du 20 avril 2010 à 19:58

<http://archivesinternet.bnf.fr/20100420195830/http://www.assises-territoires-ruraux.gouv.fr/participer-au-debat>

Le site de Vie-publique.fr : l'archivage des débats dans un site généraliste de l'État

<http://www.vie-publique.fr>

Des pages du site Vie-publique.fr rassemblent les archives de tous les débats publics et concertations organisés.

Archive du 24 juillet 2012 à 18:39

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120724183950/http://www.vie-publique.fr/spip.php?page=archivesdebats>

Des citoyens dans le débat public

Questionner les élus ou évaluer leurs actions, s'exprimer sur l'ouverture des données publiques ou sur des propositions de lois de manière plus générale sont le fait de blogs de particuliers ou collectifs et de sites d'entreprises ou de communautés d'internautes, pas seulement polémiques et satiriques. Les cybernautes entendent, en effet, produire un discours critique mais aussi constructif en élaborant des projets concrets pour les services en ligne, l'organisation du débat politique, les structures d'accès aux institutions et l'amélioration des services publics. La prise de parole est variée autant du point de vue des propos que des personnes qui s'expriment. L'administration en ligne en tant qu'outil suscite des débats fréquents car elle fait émerger des questions éthiques et politiques.

Les actions d'une association

<http://www.qualite-publique.org>

L'association France Qualité Performance, en partenariat avec des acteurs publics, propose des améliorations de la qualité des services publics entre autres.

Archive du 06 octobre 2012 à 06:48

<http://archivesinternet.bnf.fr/20121006064838/http://www.qualite-publique.org>

Les actions sur le blog d'un particulier

<http://mon-depute.fr>

Site d'un particulier destiné à informer les citoyens des votes de chaque député. La recherche peut être faite en sélectionnant un député ou une loi.

Archive du 01 mai 2012 à 20:54

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120501205418/http://mon-depute.fr>

« Regards citoyens » : les actions d'une communauté de citoyens

<http://www.regardscitoyens.org>

Site édité par une communauté de citoyens qui propose un accès simplifié au fonctionnement de nos institutions démocratiques à partir des informations publiques.

Archive du 08 mai 2012 à 08:50

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120508085054/http://www.regardscitoyens.org>

Des regards sur les politiques publiques : des plus académiques...

<http://www.nosdeputes.fr>

L'Observatoire citoyen de l'activité parlementaire entend mettre en valeur les actions des députés. Le site présente les discussions sur les textes de loi, donne les liens aux avis, commissions, rapports et questions écrites.

Archive du 07 mai 2012 à 13:57

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120507135701/http://www.nosdeputes.fr>

...aux plus satiriques

<http://www.deputesgodillots.info>

Le site de cette communauté de citoyens rend compte des pratiques politiques qui font polémique sur un ton ironique. Le site n'est plus suivi depuis 2009.

Archive du 27 avril 2012 à 00:21

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120427002101/http://www.deputesgodillots.info>

...selon des citoyens sur des sites collaboratifs

<http://www.internetactu.net>

L'administration en ligne est sujet à débat dans ce site collaboratif qui rassemble des propos de citoyens sur les enjeux, la recherche et les usages du Net, notamment du point de vue des données publiques.

Archive du 19 octobre 2012 à 09:41

<http://archivesinternet.bnf.fr/20121019094131/http://www.internetactu.net/category/thematiques/eadministration/>

Les débats sur l'accès aux données publiques sur un réseau social

<http://www.reseaufing.org>

Le réseau social de la FING relaie également le débat sur la réutilisation des données publiques.

Archive du 14 janvier 2013 à 16:25

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114162557/http://www.reseaufing.org/pg/blog/CecileD/read/87882/lopen-data-la-dmocratie-locale-et-vous->

L'accès aux données publiques selon une start-up

<http://www.data-publica.com>

En vue de l'exploitation des données publiques, l'entreprise privée Data publica offre un service payant de traitement de ces données (transformation des données brutes en données structurées, identification des sources.)

Archive du 31 octobre 2011 à 09:44

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111031094454/http://www.data-publica.com>

Droits des citoyens et démocratie en ligne

La protection des droits des citoyens sur l'Internet est une préoccupation de l'État autant que des cybercitoyens. Si le Forum des droits sur l'Internet a été dissous, d'autres sites proposent des moyens de régulation démocratique. Dans les débats sur la diffusion des données personnelles, sur la carte d'identité électronique ou sur le dossier médical personnel entre autres, des sites administratifs ou bien des sites de presse en ligne laissent entrevoir les limites de l'e-administration et les enjeux des politiques et procédures engagées.

Un médiateur pour la défense des droits des citoyens

<http://www.defenseurdesdroits.fr>

En matière de droits des enfants, de lutte contre les discriminations, de relations avec les services publics, le site du Défenseur des droits explique les démarches que les citoyens peuvent accomplir. Une page du site donne à partir d'une carte les noms des délégués dans toute la France.

Archive du 26 juin 2012 à 16:06

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120626160620/http://www.defenseurdesdroits.fr/contacter-votre-delegue/trouver-votre-delegue>

Un rapport du Sénat sur l'administration électronique au service des citoyens

<http://www.senat.fr>

Un rapport du Sénat qui rend compte des ambitions de l'administration électronique en 2012 tout en évoquant les droits des citoyens.

Archive du 05 mai 2005 à 19:19

<http://archivesinternet.bnf.fr/20050505191950/http://www.senat.fr/rap/r03-402/r03-4023.html>

Un rapport parlementaire sur les droits des individus sur l'Internet

<http://www.assemblee-nationale.fr>

La promotion des droits de l'individu par l'Internet, le droit à une protection dans l'univers numérique, les droits à l'accès à l'Internet, la gouvernance et la régulation de l'univers numérique sont les thèmes de ce rapport issu d'une réflexion menée par la Mission d'information de l'Assemblée nationale sur *les droits de l'individu dans la révolution numérique*.

Archive du 24 juillet 2012 à 21:29

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120724212904/http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3560.asp>

Les données de santé au cœur d'une polémique juridique

<http://esante.gouv.fr>

L'Agence des systèmes d'information partagés de santé publie ce site qui donne un aperçu des enjeux éthiques soulevés par le débat sur le dossier médical personnel (DMP) autour notamment de la question du partage des données de santé.

Archive du 19 octobre 2012 à 03:03

<http://archivesinternet.bnf.fr/20121019030319/http://esante.gouv.fr/services/reperes-juridiques>

Un site officiel spécialement dédié au thème du dossier médical personnel

<http://www.dmp.gouv.fr>

Sous l'égide du ministère en charge de la santé, un site officiel présente le dossier médical personnel. Des fiches pratiques destinées aux patients ou aux médecins décrivent les démarches à accomplir pour le créer et l'utiliser. Des informations de fond sur l'aspect confidentiel et la sécurité des données clôturent ce dossier.

Archive du 18 octobre 2012 à 11:29

<http://archivesinternet.bnf.fr/20121018112951/http://www.dmp.gouv.fr/web/dmp/patient/une-securite-garantie>

Loi relative à la protection de l'identité : le dossier législatif du Sénat sur la loi relative à la protection de l'identité

<http://www.senat.fr>

La proposition de loi relative à la protection de l'identité, qui introduit une carte d'identité où figureront les informations biométriques du titulaire a donné lieu à des controverses relayées par les médias et les diverses communautés de citoyens. Le Sénat propose dans ces pages le dossier législatif de la proposition de loi.

Archive du 26 juillet 2012 à 01:25

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120726012522/http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pp109-682.html>

Une enquête auprès des citoyens concernant l'accès aux données personnelles

<http://www.cil.cnrs.fr>

Le site du Correspondant Informatique et Libertés (CIL) a mis en ligne une note détaillée qui rend compte des résultats d'une enquête réalisée par l'Institut Harris interactive en 2012 auprès d'un échantillon représentatif de Français, sur la perception de l'administration électronique et de la possibilité offerte aux citoyens d'enregistrer des données personnelles en ligne.

Archive du 16 mai 2012 à 00:00

http://archivesinternet.bnf.fr/20120516000000/http://www.cil.cnrs.fr/CIL/IMG/pdf/CP_HIFR_Berger_24012012.pdf

...comme la diffusion des données personnelles

<http://www.cnil.fr>

La CNIL publie une fiche pratique à destination des usagers sur l'archivage public des données personnelles sur l'Internet avec un état des lieux législatif, un rappel des fichiers concernés ainsi que des informations sur la nature du retraitement de ces données.

Archive du 24 juillet 2012 à 17:09

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120724170913/http://www.cnil.fr/dossiers/vie-citoyenne/fiches-pratiques/article/quelles-sont-les-donnees-a-caractere-personnel-concernees-par-la-diffusion-sur-internet-de-docum/>

Le débat sur les données personnelles dans la presse

<http://www.liberation.fr>

Le journal Libération a consacré, en août 2011, un article au débat sur la carte d'identité électronique et sur l'hypothèse d'un « fichage généralisé » des citoyens, un sujet très polémique, fréquemment évoqué par les médias.

Archive du 25 août 2011 à 08:48

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110825084822/http://www.liberation.fr/societe/01012355713-avec-la-carte-d-identite-electronique-la-peur-du-fichage-generalise>

Le Forum des droits sur l'Internet : à titre d'archive

<http://www.foruminternet.org>

Même s'il a été dissous en 2010, le site du Forum des droits sur l'Internet permet de revoir fiches pratiques, forums de discussion, guides établis avant 2010. Ce site est à considérer comme une archive dans le domaine de la médiation par l'Internet.

Archive du 16 mai 2012 à 10:37

<http://archivesinternet.bnf.fr/20120516103750/http://www.foruminternet.org>

Tous cybercitoyens ?

L'accessibilité aux services de l'administration en ligne sur tout le territoire et pour toutes les catégories socioprofessionnelles est un enjeu majeur pour l'administration. L'utilisation de l'Internet est très inégale sur le territoire, ce qui rend l'accès aux services de l'administration électronique disparate, responsable de la « fracture numérique ». De même, l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle influe largement sur la connaissance et l'usage du Web et donc des services administratifs en ligne. Mieux déployer les réseaux d'accès et contribuer à une démocratisation de ces services devient essentiel pour une administration qui, à défaut de dématérialisation totale, entend à moyen terme s'adresser aux citoyens surtout par le Web, tout en maintenant des guichets dans des espaces publics. L'accessibilité des publics empêchés figure également parmi les exigences de l'administration en ligne. À quel rythme et comment l'administration en ligne se développe-t-elle pour faire de l'ensemble des citoyens des « cybercitoyens » ?

Un rapport sur la diffusion des technologies

<http://www.arcep.fr>

L'ARCEP a mis en ligne un rapport du CREDOC sur la fracture numérique, intitulé La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française - 2011.

Archive du 26 juin 2012 à 00:00

http://archivesinternet.bnf.fr/20120626000000/http://www.arcep.fr/fileadmin/uploads/tx_gspublication/rapport-credoc-diffusion-tic-2011.pdf

Le développement de l'administration en ligne dans les territoires : RURALITIC

<http://www.ruralitic.org>

L'association RURALITIC mène une réflexion sur la place du numérique dans le développement des territoires.

Archive du 14 janvier 2013 à 16:25

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114162542/http://www.ruralitic.org/site/>

Le développement de l'administration en ligne dans les territoires : le site de la DATAR

<http://territoires.gouv.fr>

Sur le site de la DATAR, le rôle du numérique est évoqué dans une réflexion plus générale sur le maintien d'une même qualité de services publics dans l'ensemble du territoire.

Archive du 25 novembre 2011 à 07:37

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111125073743/http://territoires.gouv.fr/services-publics>

L'administration en ligne dans les territoires ruraux

<http://www.auvergne-pointvisiopublic.com>

Exemple d'utilisation des nouvelles technologies afin de réduire les inégalités entre les territoires et de pallier le manque de services publics dans les zones rurales. Ce site présente les Points Visio-Public implantés en Auvergne. Il s'agit de bornes interactives installées dans différents endroits du territoire, et qui permettent d'entrer en contact avec les services publics.

Archive du 14 janvier 2013 à 16:25

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114162542/http://www.auvergne-pointvisiopublic.com>

Une carte du développement numérique des régions

<http://www.ant.developpement-durable.gouv.fr>

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie publie ce site dédié à l'aménagement numérique des territoires. Des cartes interactives de couverture ADSL avec accès région par région sont disponibles.

Archive du 31 mai 2011 à 18:23

<http://archivesinternet.bnf.fr/20110531182351/http://www.ant.developpement-durable.gouv.fr/cartes-de-couverture-adsl-acces-r151.html>

Former les différents publics au numérique

<http://www.cyber-base.org>

Présentation du programme Cyber-base, proposé par la Caisse des Dépôts et Consignations. Les cyber-bases sont des espaces numériques portés par des structures publiques, notamment les collectivités territoriales. Leur objectif est de favoriser l'accès de tous les publics à l'Internet, par des actions de formation et de sensibilisation. Elles jouent également un rôle dans le développement des territoires.

Archive du 17 octobre 2011 à 08:37

<http://archivesinternet.bnf.fr/20111017083732/http://www.cyber-base.org/institutionnel/univers/homeProgramme.do>

Diffuser les TIC : les espaces publics numériques

<http://www.netpublic.fr>

Site élaboré par la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI) et dédié aux espaces publics numériques (EPN) labellisés NetPublic. Ces lieux publics d'accès à l'Internet visent à initier, collectivement ou individuellement, tous les publics aux outils et services offerts par l'Internet et par les technologies de l'information et de la communication. Le site constitue un portail d'informations et de ressources documentaires destiné aux collectivités territoriales, aux responsables, animateurs et aux usagers d'EPN.

Archive du 04 octobre 2012 à 19:36

<http://archivesinternet.bnf.fr/20121004193656/http://www.netpublic.fr>

Une action de formation des publics à l'échelle régionale

<http://www.artesi.artesi-idf.com>

Le site d'ARTESI, désormais intitulé La Fonderie, Agence numérique d'Île-de-France, est un observatoire des TIC en Île-de-France et propose son expertise au Conseil régional. Son objectif est de soutenir une politique régionale de développement des technologies de l'information et de la communication dans un souci d'égalité du territoire numérique et de développement économique.

Archive du 13 octobre 2007 à 04:03

<http://archivesinternet.bnf.fr/20071013040328/http://www.artesi.artesi-idf.com/public/dossier.tpl?id=7278>

Une action de développement du numérique au niveau de l'Afrique francophone

<http://cdpafrique.org>

Favoriser une culture partagée de l'innovation technologique est l'un des enjeux de ce « carrefour des possibles Afrique ».

Archive du 14 janvier 2013 à 16:26

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114162607/http://cdpafrique.org/presentation/le-concept/>

Les Français et la dématérialisation des services publics - enquête Harris Interactive

<http://www.harrisinteractive.fr>

Enquête sur la perception de l'administration électronique par les Français, menée par Harris Interactive du 29 au 31 mai 2011 pour le compte de l'éditeur de logiciels dédiés au secteur public Berger-Levrault. Cette étude révèle notamment que « les Français ne souhaitent pas que le développement de la dématérialisation se fasse au détriment des services publics physiques ».

Archive du 20 octobre 2011 à 00:00

http://archivesinternet.bnf.fr/20111020000000/http://www.harrisinteractive.fr/news/2011/results_HIFR_service-pub_20062011.pdf

Réduisons la fracture numérique

<http://reduisonslafracturenumerique.joyeuxfix.fr>

Dans ce blog dédié à tous les sujets liés au numérique, des articles ont pour thème le développement de l'administration en ligne.

Archive du 14 janvier 2013 à 16:25

<http://archivesinternet.bnf.fr/20130114162557/http://reduisonslafracturenumerique.joyeuxfix.fr/le-guichet-unique-virtuel-en-france/>